



Cet examen eEQE à blanc a été préparé par l'epi à des fins de formation et d'information uniquement.

Épreuve DI

2^{ème} partie

Cette épreuve (2^{ème} partie) contient:

- Question 4: 7 points
- Question 5: 7 points
- Question 6: 11 points

QUESTION 4

(7 POINTS)

Nous sommes le 2 mars 2021.

M. Scrooge est un résident et ressortissant américain et est le déposant d'une demande internationale PCT-S qui a été déposée le 17 avril 2017 sans revendiquer de priorité. L'USPTO a agi en tant qu'administration chargée de la recherche internationale (ISA) dans la phase internationale et a émis le rapport de recherche internationale et l'opinion écrite en avril 2018.

M. Scrooge a accompli les formalités d'entrée dans la phase régionale (EP-PCT-S) auprès de l'OEB, a renoncé au droit de recevoir une communication en vertu des règles 161(2) et 162 CBE, et a désigné un mandataire agréé, avant l'expiration de la période de 31 mois à compter de la date de dépôt de PCT-S.

En septembre 2020, l'OEB, en tant qu'office désigné, a publié un rapport de recherche européenne supplémentaire pour EP-PCT-S et indiqué que les revendications telles que déposées semblaient répondre aux exigences de la CBE. Le 3 novembre 2020, une communication donnant à M. Scrooge la possibilité de modifier la demande et fixant le délai de six mois a été émise par l'OEB et envoyée au mandataire agréé.

Quelles actions doivent être entreprises en 2021 et à quel moment?

QUESTION 5

(7 POINTS)

Une demande de brevet européen a été refusée par la division d'examen. Le demandeur a fait appel de la décision avec succès: la chambre de recours a jugé les revendications brevetables et a renvoyé l'affaire à la division d'examen pour poursuivre l'examen. Par la suite, le brevet européen EP-P a été délivré.

EP-P a alors fait l'objet d'une opposition et dans la procédure d'opposition, l'opposant a présenté un document D, non cité dans la procédure avant la délivrance. La requête principale du breveté visant à maintenir EP-P tel que délivré a été rejetée au cours de la procédure orale après de longues discussions. La revendication 1 de la requête principale a été considérée comme manquant de nouveauté par rapport au document D. Une décision interlocutoire écrite de maintenir le brevet tel que modifié sur la base de la première requête subsidiaire du breveté est datée du 4 janvier 2021.

Le breveté maintient que la revendication 1 de sa demande principale est nouvelle par rapport au document D. En outre, le breveté considère que le fait que la division d'opposition n'a pas suivi la décision rendue par la chambre de recours à la suite du recours formé contre la décision de la division d'examen constitue une violation substantielle de la procédure. Le breveté souhaite donc former un recours contre la décision de la division d'opposition.

- a) Le breveté a-t-il le droit de faire appel?
- b) Quelles mesures doivent être entreprises et jusqu'à quand?
- c) Quel serait votre avis concernant la violation substantielle alléguée de la procédure?

QUESTION 6

(11 POINTS)

Une grande entreprise C possède une demande de brevet européen EP-A, un brevet européen EP-B et une demande internationale PCT-C.

EP-A a été déposée le 18 septembre 2017 en anglais et est pendante. La communication de l'intention de délivrer un brevet, datée du 15 octobre 2020, a été reçue par C le 27 octobre 2020. La réponse à la communication, y compris les traductions des revendications en allemand et en français, a été déposée le 25 février 2021.

EP-B a été révoqué par une décision de la division d'opposition datée du 23 décembre 2020 et reçue par C le 28 décembre 2020. C a formé un recours le 1^{er} mars 2021 par dépôt en ligne, en joignant un formulaire 1038E indiquant que les taxes doivent être débitées du compte courant de C.

Le PCT-C a été déposé le 28 janvier 2021, la requête et la demande (description, revendications et abrégé) étant toutes deux déposées en format à codage de caractères (XML), l'OEB étant l'office récepteur. Aucune taxe n'a été payée lors du dépôt.

C a un compte courant auprès de l'OEB et C a mis en place un ordre de prélèvement automatique pour EP-A et PCT-C.

- a) Quelles taxes doivent être payées pour quelle demande/brevet entre le 15 octobre 2020 et le 31 mars 2021, quel est leur montant, et quelle est la date ultime de paiement de chaque taxe sans recourir à aucun remède juridique?
- b) Veuillez discuter des dates et de l'ordre dans lequel les taxes sont considérées comme payées.